



Mise en œuvre du Plan d'action de l'AEWA pour l'Afrique - rapport a la MOP8

Introduction

Le module de rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action de l'AEWA pour l'Afrique a été établi conformément à la Résolution 7.1 de la 7ème Réunion des Parties (MOP7) à l'AEWA (Afrique du Sud, décembre 2018). En accord avec le mandat de la Résolution 7.1 de l'AEWA, le format du module pour l'établissement des rapports sur le PoAA de l'AEWA a été préparé par le Secrétariat PNUE/AEWA, examiné par le TC et le StC de l'AEWA, et approuvé par le dernier aux fins de la soumission des rapports à la MOP8 de l'AEWA.

Pour la région africaine, le module d'établissement des rapports sur le PoAA complète le Rapport national général sur la mise en œuvre de l'AEWA. Son objectif est d'obtenir des retours sur la mise en œuvre des actions et des processus décrits dans le PoAA de l'AEWA, qui sont sous la responsabilité des Parties contractantes africaines de l'AEWA. Le présent module d'établissement des rapports sur le PoAA couvre les objectifs attendus pour la période 2019-2020, aux fins de la soumission des rapports à la MOP8 de l'AEWA. Les actions et processus qui doivent être réalisés après la MOP8 ne sont pas pris en compte, mais seront abordés lors de l'élaboration des rapports aux prochaines MOP.

Liste des acronymes

AEWA : Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie

AME : Accord multilatéral pour l'environnement

CDB : Convention sur la Diversité Biologique

CESP : Communication, éducation et sensibilisation du public

PF CESP : Point focal CESP (de l'AEWA)

CMS : Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

CSR : Rapport sur l'état de conservation (de l'AEWA)

DIOE : Dénombrement international des oiseaux d'eau

EES : Évaluation environnementale stratégique

EIE : Évaluation d'impact environnemental

IMSAP : Plan d'action international multi-espèces (de l'AEWA)

IRP : Procédure d'évaluation de la mise en œuvre (de l'AEWA)

ISSAP : Plan d'action international (de l'AEWA) par espèce

ISWG : Groupe de travail international sur les espèces (de l'AEWA)

JMOM : Journée mondiale des oiseaux migrateurs

MAB : Programme sur l'homme et la biosphère (de l'UNESCO)

MOP : Réunion des Parties

PFN : Point focal national (de l'AEWA)

SPANB : Stratégie et Plan d'action nationaux pour la biodiversité

ONG : Organisation non-gouvernementale

NSAP : Plan d'action national en faveur des espèces

ODD : Objectif de développement durable

PF : Point focal

PNUE : Programme des Nations unies pour l'environnement

PoAA : Plan d'action pour l'Afrique (de l'AEWA)

Ramsar : Convention sur les zones humides (Convention de Ramsar)

SAP : Plan d'action en faveur des espèces

SPMS : Plan stratégique pour les espèces migratrices (de la CMS)

WHS : Site du patrimoine mondial

WWD : Journée mondiale des zones humides (de Ramsar)

ZICO : Zone importante pour la conservation des oiseaux et pour la biodiversité

Informations Générales

Nom de la Partie contractante soumettant le rapport

>>> Côte d'Ivoire

Sous-région à laquelle le pays appartient dans le cadre de l'AEWA

Afrique du Nord : ALGÉRIE, ÉGYPTE, LIBYE, MAROC et TUNISIE

Afrique de l'Est : BURUNDI, DJIBOUTI, Érythrée, ÉTHIOPIE, KENYA, OUGANDA, RWANDA, Somalie, SOUDAN, SudSoudan et TANZANIE

Afrique australe : AFRIQUE DU SUD, Angola, BOTSWANA, Comores, ESWATINI, Lesotho, MADAGASCAR, MALAWI, MAURICE, Mozambique, Namibie, Seychelles, Zambie et ZIMBABWE

Afrique de l'Ouest : BENIN, BURKINA FASO, Cabo Verde, CÔTE D'IVOIRE, GAMBIE, GHANA, GUINÉE, GUINÉE-BISSAU, Libéria, MALI, MAURITANIE, NIGER, NIGERIA, SÉNÉGAL, Sierra Leone et TOGO

Afrique centrale : Cameroun, CONGO, GABON, GUINÉE ÉQUATORIALE, RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Príncipe et TCHAD

Western Africa

Date d'entrée en vigueur de l'AEWA dans la Partie contractante :

>>> juin 2013

Informations Institutionnelles

Autorité nationale désignée en charge de la mise en œuvre de l'AEWA

Nom complet de l'institution :

>>> Direction de la Faune et des Ressources Cynégétiques

Titre et nom complet du responsable de l'institution :

Choisir le titre :

Autre: Veuillez préciser

Autre: Veuillez préciser

>>> Colonel

Nom :

>>> KONE SALIMATA

Adresse physique (nom et numéro de rue) :

>>> Plateau Cité Administrative

Adresse de boîte postale (B.P.) :

>>> BPV 178 ABIDJAN 01

Code postal (le cas échéant) :

>>> 01

Ville :

>>> ABIDJAN

Pays :

>>> CÔTE D'IVOIRE

Téléphone :

>>> 20210700

Fax :

>>> 20210990

Adresse électronique (email) :

>>> dfrcminef@yahoo.fr

Site web :

>>> www.eauxetforets.gouv.ci

Point focal national (PFN) désigné en charge des questions relatives à l'AEWA

Titre et nom complet du PFN :

Choisir le titre :

Autre: Veuillez préciser

Autre: Veuillez préciser

>>> Lieutenant

Nom complet :

>>> KOUAME Kouassi Firmin

Affiliation institutionnelle (organisation, direction) :

>>> Direction de la Faune et des Ressources Cynégétiques

Fonction :

>>> Chef de Service des Zones Humides

Adresse physique (nom et numéro de rue) :

>>> Plateau, Cité administrative, Tour C7ème étage

Adresse de boîte postale (B.P.) :

>>> BPV 178 Abidjan 01

Adresse de boîte postale (B.P.) :

>>> BPV 178 Abidjan 01

Ville :

>>> Abidjan

Téléphone :

>>> +22501082970

Portable :

>>> +22507443390

Fax :

>>> +22520210990

Adresse électronique (email) :

>>> firkouame@yahoo.com

Site web :

>>> www.eauxetforets.gouv.ci

Point focal technique (PFT) désigné en charge des questions ayant trait au Comité technique de l'AEWA**Titre et nom complet du PFT :****Choisir le titre :**

Autre: Veuillez préciser

Autre: Veuillez préciser

>>> Professeur Titulaire de Zoologie et Ecologie

Nom complet :

>>> YAOKOKORE BEIBRO Hilaire

Affiliation institutionnelle (organisation, direction) :

>>> Université Felix Houphouët-Boigny / UFR Biosciences

Fonction :

>>> Unité de Recherche Biologie de la Conservation et Gestion de la Faune

Adresse physique (nom et numéro de rue) :

>>> Cocody, Université Felix Houphouët-Boigny

Adresse de boîte postale (B.P.) :

>>> 25 BP 1737 Abidjan 25

Code postal (le cas échéant) :

>>> 25

Ville :

>>> Abidjan

Téléphone :

>>> +225 07 634 265

Portable :

>>> +225 01 280 664

Adresse électronique (email) :

>>> hayaokokore@yahoo.fr / hayaokokore@gmail.com

Site web :

>>> www.univ-fhb.edu.ci

Point focal désigné en charge des questions relatives à la communication, à l'éducation et à la sensibilisation du public (CESP) dans le cadre de l'AEWA**Titre et nom complet du PF CESP :****Choisir le titre :**

Autre: Veuillez préciser

Veillez préciser

>>> Capitaine

Nom complet :

>>> KOUAKOU Srabana Julien

Affiliation institutionnelle (organisation, direction) :

>>> Ministère des Eaux et Forêts

Fonction :

>>> Chef de Cantonnement des Eaux et Forêts de Zouan-Hounien

Adresse physique (nom et numéro de rue) :

>>> Zouan-Hounien

Ville :

>>> Zouan-Hounien

Téléphone :

>>> +22547598353

Portable :

>>> +22540946611

Adresse électronique (email) :

>>> srabana16@yahoo.fr

Site web :

>>> www.eauxetforets.gouv.ci

Répondant PoAA désigné en charge de la préparation du rapport national PoAA de l'AEWA à la MOP8 :**Nom complet :**

>>> KOUAME Kouassi Firmin

Affiliation institutionnelle (organisation, direction) :

>>> Ministère des Eaux et Forêts / Direction des la Faune et des Ressources Cynégétiques

Fonction :

>>> Chef de Service des Zones Humides et Oiseaux d'Eau

Adresse physique (nom et numéro de rue) :

>>> Plateau, Cité Administrative, Tour C7ème étage

Adresse de boîte postale (B.P.) :

>>> BPV 178 Abidjan 01

Code postal (le cas échéant) :

>>> 01

Ville :

>>> Abidjan

Téléphone :

>>> +22501082970

Portable :

>>> +22507443390

Adresse électronique (email) :

>>> firkouame@yahoo.com

Contributeurs au rapport national concernant le PoAA de l'AEWA pour la période 2019-2020

Veillez solliciter, le cas échéant, des contributions des principales parties prenantes pour la préparation de ce rapport, étant donné que la mise en œuvre du PoAA de l'AEWA au niveau national exige la collaboration de diverses parties prenantes. Pour chaque contributeur (gouvernemental et non gouvernemental), veuillez utiliser la liste ci-dessous pour indiquer son nom et son affiliation (institution, organisation) :

Contributor 3

Nom du contributeur

>>> AHON Dibié Bernard

Nom de l'institution/organisation à laquelle appartient le contributeur

>>> Université Lorougnon Guédé de Daloa

Type d'organisation (par ex. gouvernementale/non gouvernementale/éducative etc.)

>>> Gouvernementale

Chapitre 1. Conservation des espèces

Mise en œuvre de l'Objectif 1 : Renforcer la conservation et le rétablissement des espèces et réduire les causes de mortalité inutile

1.1) Un flux de travail/processus collaboratif a-t-il été mis en place, à la suite de la 7ème session de la Réunion des Parties (MOP7) à l'AEWA, pour guider l'examen et la mise à jour de la législation nationale pertinente, tenant compte des amendements au Tableau 1 de l'Annexe 3 de l'AEWA, tel qu'adopté lors de la MOP7 (Cibles 1.1.a et 1.1.b du PoAA) ?

Non, le flux de travail/processus n'a pas été mis en place : expliquez brièvement pourquoi et indiquez s'il est prévu d'établir le flux de travail/processus et quand :

>>> Un avant projet de loi portant gestion de la faune était déjà élaboré et soumis à validation depuis 2018. Le document projet avait pris en compte le PoAA 2012-2017.

Un examen de ce document de législation sur la faune n'est pas prévu actuellement.

1.2) Un examen a-t-il été entrepris dans votre pays afin d'évaluer l'état de la mise en application de la législation nationale pertinente relative à la conservation des espèces de l'AEWA (Cible 1.1.c du PoAA) ?

Non, un tel examen de la mise en application n'a pas encore été entrepris : veuillez expliquer pourquoi l'examen n'a pas encore été entrepris et indiquer s'il est prévu de le mener à l'avenir et quand

>>> un avant projet de loi avait été élaborée depuis 2017 et est en cours de validation. Elle prend en compte le volet conservation des oiseaux. Une mise à jour doit être fait à l'avenir. Actuellement, il n'est pas encore prévu un examen de la mise en application de la législation national relative à la conservation des oiseaux.

1.3.) Un examen a-t-il été entrepris dans votre pays afin d'évaluer le degré de conformité de la législation nationale pertinente avec les exigences de l'AEWA relatives à la conservation des espèces (Cible 1.1.c du PoAA) ?

Non, un tel examen du degré de conformité n'a pas encore été entrepris : veuillez expliquer pourquoi l'examen n'a pas été entrepris et si cela sera effectué à l'avenir et quand :

>>> un examen du degré de conformité n'a pas encore été entrepris, car en attente de la validation de la législation nationale qui prend en compte les exigences de l'AEWA.

1.4) Suite à la MOP7, votre pays a-t-il mis en place des mesures visant à renforcer la conformité avec la législation nationale relative à la conservation des espèces de l'AEWA (Cible 1.1.c du PoAA) ?

Non, de telles mesures visant à renforcer la conformité n'ont pas encore été mises en place : veuillez expliquer pourquoi des mesures n'ont pas été mises en place et s'il est prévu d'en mettre en place et quand

>>> La nouvelle loi faune étant déjà transmis au Secrétariat du Gouvernement de la Côte d'Ivoire, Une mise à jour reste à faire.

1.5) L'agence nationale de mise en œuvre de l'AEWA dans votre pays a-t-elle mené des actions visant à sensibiliser les parties prenantes nationales pertinentes au sujet des dernières mises à jour législatives nationales et des obligations découlant, résultant des amendements au Tableau 1 de l'Annexe 3 du texte de l'AEWA, adoptés par la MOP7 de l'AEWA (Cible 1.1.c du PoAA) ?

Non, des actions de sensibilisation relatives aux amendements pertinentes à la législation nationale n'ont pas encore été menées : veuillez expliquer brièvement pourquoi et indiquer s'il est prévu d'en mener à l'avenir et quand

>>> Car aucun examen et mise à jour n'ont pas été fait

1.6) Sur la base de la liste actuelle des espèces/populations prioritaires de l'AEWA requérant un Plan d'action international par espèce (ISSAP)/un Plan d'action international multi-espèces (IMSAP), le Point focal national (PFN) de l'AEWA a-t-il créé ou mis à jour la liste nationale des espèces de l'AEWA requérant un ISSAP/IMSAP de l'AEWA (PoAA de l'AEWA, Objectif 1.2 (a)) ?

Non, une telle liste nationale des ISSAP/IMSAP de l'AEWA n'a pas encore été créée / mise à jour. Veuillez expliquer brièvement pourquoi et indiquer si la liste sera créée/mise à jour à l'avenir et quand

>>> Une liste sera créée avant juin 2021

1.7) Suite à la MOP7, votre pays a-t-il participé / contribué à l'élaboration ou à la révision de

tout ISSAP/IMSAP de l'AEWA pertinent pour le pays (Cible 1.2.b du PoAA) ?

Non pertinent, car il n'y a pas eu de processus d'élaboration ou de révision des ISSAP/IMSAP de l'AEWA pertinent pour le pays au cours de la période considérée dans le présent rapport

1.8) Pour chaque ISSAP/IMSAP de l'AEWA existant (c'est-à-dire Plan d'action en faveur des espèces - SAP) pertinent pour votre pays, et pour lesquels des Groupes de travail internationaux sur les espèces (ISWG) ont été convoqués, veuillez indiquer quelles actions ont été menées dans votre pays afin de contribuer à la mise en œuvre des plans, en sélectionnant toutes les réponses applicables dans le menu déroulant et en fournissant des informations supplémentaires le cas échéant (Cibles 1.2.c, 1.2.d et 1.2.g du PoAA) :

Cote d'Ivoire

Bécassine double / Gallinago media

Un représentant gouvernemental pour l'ISWG a été désigné

Non : expliquez brièvement pourquoi et indiquez quand il/elle sera désigné(e)

>>> Un représentant Gouvernemental sera désigné avant fin juin 2021

Un expert national pour l'ISWG a été désigné

Non : expliquez brièvement pourquoi et indiquez quand ils seront désignés

>>> Un expert national pour l'ISWG sera désigné avant fin juin 2021

Un Groupe de travail national en faveur des espèces a été créé

Non : veuillez expliquer pourquoi et indiquer si l'ISWG sera créé et quand

>>> Un groupe de travail sera mis en place dans les prochains jours.

Un Plan d'action national en faveur des espèces (NSAP) a été élaboré

Non : veuillez expliquer pourquoi et indiquer si cela sera élaboré et quand

>>> Néant

Depuis la MOP7, des ressources matérielles et/ou financières ont-elles été obtenues pour la mise en œuvre des SAP ?

Non : veuillez expliquer pourquoi

Des activités ont-elles été menées dans votre pays afin de contribuer à la mise en œuvre des SAP (y compris pour élever l'importance des espèces) ?

Non : veuillez expliquer pourquoi et indiquer s'il est prévu de mener de telles activités à l'avenir et quand

>>> Plan d'action en faveur des espèces non disponible

Glaréole à ailes noires / Glareola nordmanni

Un représentant gouvernemental pour l'ISWG a été désigné

Non : expliquez brièvement pourquoi et indiquez quand il/elle sera désigné(e)

>>> Car le Secrétariat PNEU/AEWA n'a pas encore convoqué le groupe de travail.

Un expert national pour l'ISWG a été désigné

Non : expliquez brièvement pourquoi et indiquez quand ils seront désignés

>>> Car le Secrétariat PNEU/AEWA n'a pas encore convoqué le groupe de travail.

Un Groupe de travail national en faveur des espèces a été créé

Non : veuillez expliquer pourquoi et indiquer si l'ISWG sera créé et quand

>>> Car le Secrétariat PNEU/AEWA n'a pas encore convoqué le groupe de travail. Un groupe de travail sera désigné dans les prochains jours

Un Plan d'action national en faveur des espèces (NSAP) a été élaboré

Non : veuillez expliquer pourquoi et indiquer si cela sera élaboré et quand

>>> Moyen financier et matériel indisponible. Il sera élaboré avant fin 2021

Depuis la MOP7, des ressources matérielles et/ou financières ont-elles été obtenues pour la

mise en œuvre des SAP ?

Non : veuillez expliquer pourquoi

>>> Les besoins n'ont pas été exprimés

Les ISSAP/IMSAP ont été pris en compte dans les Stratégies et Plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB)

Non : veuillez expliquer pourquoi et indiquer si cela sera effectué à l'avenir et quand

>>> Les ISSAP/IMSAP ne sont pas disponibles et les stratégies et plan d'action pour la biodiversité avaient été élaborés depuis 2016.

Des activités ont-elles été menées dans votre pays afin de contribuer à la mise en œuvre des SAP (y compris pour élever l'importance des espèces) ?

Non : veuillez expliquer pourquoi et indiquer s'il est prévu de mener de telles activités à l'avenir et quand

>>> Inexistence des SAP actuellement

1.9) Votre pays a-t-il produit la liste nationale des populations d'oiseaux d'eau pour lesquelles le pays abrite plus de 1% de la population et qui ont été identifiées comme ayant un état de conservation défavorable et comme nécessitant des orientations quant à la conservation et à la gestion (Cible 1.3.c du PoAA) ?

Non, une telle liste nationale des populations de l'AEWA n'a pas été produite : expliquez brièvement pourquoi et indiquer s'il est prévu de produire cette liste à l'avenir et quand

>>> Par manque de moyen, il n'y a pas eu de séance de travail pour l'élaborer la liste. Cette liste sera produite avant décembre 2021

1.10) Un programme national de suivi des oiseaux d'eau a-t-il été élaboré/mis à jour pour votre pays (Cible 1.4.a du PoAA) ?

Oui

Veuillez indiquer à quelle période

Le programme national de suivi des oiseaux d'eau avait été élaboré pour le pays avant la MOP7 et n'a pas encore été mis à jour : veuillez fournir un bref aperçu et/ou des pièces justificatives/ liens Web sur le programme et indiquer quand il a été élaboré et s'il est prévu de le mettre à jour à l'avenir, et quand

>>> Octobre 2018

Vous avez joint les documents suivants à cette réponse.

[LIGNES DIRECTRICES POUR LE SUIVI DES OISEAUX D'EAU EN CÔTE D'IVOIRE.pdf](#) - Ligne directrice pour le suivi des oiseaux d'eaux en Côte d'Ivoire

Le nouveau programme national de suivi des oiseaux d'eau ou la version mise à jour prend-il en compte les priorités pertinentes relatives à la gestion des sites, et d'autres priorités nationales et internationales ?

Oui : décrivez brièvement les principales priorités relatives à la gestion des sites, et d'autres priorités nationales et internationales qui ont été prises en compte

>>> - restauration des habitats dégradés;
- suivi régulier des effectifs d'oiseaux;
- renforcement des capacités du personnel de gestion des sites;
- sensibilisation des populations.

1.

Le programme national de suivi des oiseaux d'eau n'inclut pas un plan de mobilisation des ressources visant à obtenir les ressources pour sa mise en œuvre : veuillez expliquer brièvement pourquoi et indiquer si un plan national de mobilisation des ressources sera élaboré à l'avenir et quand

>>> initialement, il était prévu que les gestionnaires de sites recherchent les ressources et réalisent eux les activités prioritaires de suivi des oiseaux. Cela ne marche pas bien.

Un plan national de mobilisation de ressources sera élaboré début 2022.

2.

Aucun effort n'a été fait jusqu'à présent afin d'obtenir des ressources pour la mise en œuvre du programme national de suivi des oiseaux d'eau : veuillez expliquer pourquoi et indiquer si des efforts seront déployés à l'avenir, et quand

>>> Etant donné que chaque gestionnaire de sites devrait rechercher les ressources et réaliser les activités prioritaires de suivi des oiseaux en leur, l'effort national n'a pu être fait.

Des efforts de mobilisation ressources seront déployés début 2022.

3.

L'accès aux données de suivi des oiseaux d'eau a été accordé aux parties prenantes clés : veuillez indiquer quelles parties prenantes

>>> - Office Ivoirien des Parcs et Réserves;
- Société de Développement des Forêts;
- Les Universités;
- ONG (Impactum)

1.11) Au moment de ce rapport, un comité national a-t-il été créé/réactivé afin de coordonner les activités de surveillance des oiseaux d'eau effectuées par différentes parties prenantes dans votre pays (Cible 1.4.a du PoAA) ?

Oui, un comité national de surveillance des oiseaux d'eau existe mais nécessite d'être réactivé : veuillez indiquer quand il a été créé, les parties prenantes impliquées et quand sa réactivation est prévue :

>>> Existence d'un réseau national de surveillance des oiseaux d'eau en 2018.
les parties prenantes sont des Universités, l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves, Société de Développement des Forêts, Direction de la Faune et des Ressources Cynégétiques, ONG.
Ce réseau sera réactivé avant 2021.

1.12) Suite à la MOP7, votre pays a-t-il mené des activités conjointes de suivi des oiseaux d'eau avec des pays voisins (transfrontaliers) ou d'autres pays à l'échelle des voies de migration (Cible 1.4.a du PoAA) ?

Non : expliquez brièvement pourquoi et indiquez s'il est prévu d'encourager la collaboration en matière de suivi des oiseaux d'eau au niveau transfrontalier ou à l'échelle des voies de migration

>>> Indisponibilité de moyens financiers et matériels pour organiser des activités conjointes de suivi des oiseaux d'eau.

1.13) Votre pays a-t-il établi des mécanismes visant à collecter les informations/données pertinentes relatives aux déterminismes des tendances des populations des oiseaux d'eau, en collaboration avec des programmes existants, tels que le Dénombrement international des oiseaux d'eau (DIOE) ou les Zones importantes pour la conservation des oiseaux et pour la biodiversité (ZICO) (Cible 1.4.b du PoAA) ?

Non, jusqu'à présent, aucun mécanisme de ce type n'a été établi : veuillez expliquer pourquoi et indiquer si cela sera abordé à l'avenir et quand :

>>> Les données du DIOE ne sont pas encore exploitées dans ce sens. Cela sera abordé avec le PFT avant fin 2021.

1.14) Le suivi des déterminismes des tendances des populations des oiseaux d'eau a-t-il été incorporée dans le programme national de surveillance de la biodiversité pour votre pays (Cible 1.4.b du PoAA) ?

Non, un tel suivi n'est pas encore incorporé dans le programme national de surveillance de la biodiversité : veuillez expliquer pourquoi et indiquer si cela sera effectué à l'avenir et quand :

>>> Car le mécanisme n'est pas encore établi

1.15) Suite à la MOP7, le PFN/Point focal technique (PFT) de l'AEWA a-t-il recueilli auprès des coordinateurs nationaux du DIOE les analyses de données de surveillance des oiseaux d'eau, sur la base de la 7ème édition du Rapport sur l'état de conservation (CSR7), du DIOE et d'autres données/programmes de surveillance nationaux (PoAA, Objectif 1.5 (b)) ?

Oui

Veuillez indiquer à quelle période

Dans les 6 mois suivant la MOP7, conformément au PoAA

Sur la base des analyses de données de surveillance des oiseaux d'eau, le PFN/PFT de l'AEWA a-t-il élaboré des recommandations visant à améliorer la mise en œuvre nationale de l'AEWA ?

Non, jusqu'à présent, aucune recommandation n'a été élaborée : veuillez expliquer brièvement pourquoi et indiquer si elles seront élaborées à l'avenir et quand

>>> Nous avons supposé que le rapport du DIOE pouvait faire office de recommandation.
Les recommandations seront mieux formulées jusqu'en décembre 2021.

1.16) En 2019 et 2020, le PFT de l'AEWA a-t-il coordonné l'analyse des données nationales de suivi des oiseaux d'eau (Cible 1.5.b du PoAA) ?

Non, le PFT de l'AEWA n'a pas coordonné l'analyse des données nationales de suivi des oiseaux d'eau en 2019 et en

2020 : expliquez brièvement pourquoi et indiquez s'il est prévu de coordonner l'analyse des données nationales de suivi des oiseaux d'eau à l'avenir

>>> Car les données figureraient dans le rapport du DIOE. Actuellement pas d'analyse prévu.
Des rencontres entre le PFN et PFT seront organisées dans ce sens.

1.17) Suite à la MOP7, votre pays a-t-il influencé les processus multilatéraux afin de faire avancer les priorités de l'AEWA relatives à la prévention de quatre causes de mortalité supplémentaire inutile et d'autres principales menaces pesant sur les oiseaux d'eau et leurs habitats (c.-à-d., les infrastructures relatives à l'énergie, (en particulier les lignes électriques et les éoliennes), le prélèvement et l'abattage illégaux, les prises accessoires par les activités de pêche, et les espèces exotiques envahissantes), aux niveaux national, international ou régional? (Cibles 1.6.b, 1.6.c et 1.6.d du PoAA)

Oui

Dans l'affirmative, de quelle(s) manière(s) parmi les suivantes votre pays a-t-il influencé les processus multilatéraux? Veuillez sélectionner toutes les options applicables.

Par le biais des actions de communications et de plaidoyer au niveau national/régional/international contribuant à la prévention de ces menaces : veuillez préciser le type d'action de communication/ de plaidoyer, quand elles ont été effectuées, le public visé et les informations clés communiquées

>>> Sensibilisation auprès des populations (pêcheurs, mareyeuses, ONG, Agriculteurs, les autorités administratives) et des formations à l'endroit des chefs de service faune sur la conservation des oiseaux d'eau et leurs habitats.

Chapitre 2. Utilisation durable :

Mise en œuvre de l'Objectif 2 « Veiller à ce que toute utilisation et toute gestion des populations d'oiseaux d'eau migrateurs soient durables sur l'ensemble des voies de migration »

2.1) Suite à la MOP7, votre pays a-t-il établi des mécanismes nationaux pour évaluer le prélèvement d'oiseaux d'eau (Cible 2.1.b du PoAA) ?

Non, jusqu'à présent, aucun mécanisme national pour évaluer les prélèvements d'oiseaux d'eau n'a été établis dans le pays : veuillez expliquer pourquoi et indiquer s'il est prévu d'en établir à l'avenir, et quand

>>> La chasse y compris le prélèvement de la faune est interdite en Côte d'Ivoire

2.2) Suite à la MOP7, votre pays a-t-il réalisé des inventaires des prélèvements d'oiseaux d'eau au niveau des marchés, des chaînes de transformation et de commercialisation, des agences de chasse sportive, etc. (Cible 2.1.b du PoAA) ?

Non, jusqu'à présent, aucun inventaire des prélèvements d'oiseaux d'eau n'a été initié dans le pays : expliquez brièvement pourquoi et indiquez s'il est prévu de réaliser un tel inventaire à l'avenir et quand

>>> Etant donné que la chasse (le prélèvement) est interdite et qu'il n'existe pas de marché, des chaînes de transformation et de commercialisation et d'agences de chasse sportive.

2.3) Suite à la MOP7, le PFN de l'AEWA a-t-il coordonné l'examen de la législation nationale pertinente relative à l'utilisation et à la gestion des oiseaux d'eau, en fonction des amendements de l'Annexe 3 de l'AEWA (Plan d'action de l'AEWA), tel qu'adoptés lors de la MOP7 (Cible 2.2.a du PoAA) ?

Non, un tel examen de la législation nationale n'a pas encore été initié : veuillez expliquer pourquoi et indiquer s'il est prévu de coordonner cet examen à l'avenir et quand

>>> Etant donné qu'il existe un avant projet de loi faune en cours d'adoption, pas nécessaire de coordonner un examen maintenant. Cela se fera après adoption de la loi.

2.4) Concernant les résultats de l'examen de la législation nationale relative à l'utilisation et à la gestion des oiseaux d'eau, sur la base des amendements au Plan d'action de l'AEWA (Annexe 3), adoptés lors de la MOP7, une demande officielle a-t-elle été soumise aux institutions nationales pertinentes pour amender les mesures législatives existantes ou en adopter de nouvelles (Cible 2.2.b du PoAA) ?

Non, une telle demande officielle n'a pas encore été soumise : veuillez expliquer brièvement pourquoi et indiquer quand elle sera soumise

>>> Etant donné qu'il n'y a pas eu d'examen de la législation nationale relative à l'utilisation et à la gestion des oiseaux d'eau.

2.5) Suite à la MOP7, votre pays a-t-il examiné l'application de la législation nationale pertinente relative à l'utilisation, le prélèvement et la gestion des oiseaux d'eau (Cible 2.2.c du PoAA) ?

Non, l'examen de l'application de la législation nationale relative à l'utilisation, le prélèvement et la gestion des oiseaux n'a pas encore été initiée : veuillez expliquer pourquoi et indiquer s'il sera effectué à l'avenir et quand

>>> Après adoption de la loi faune, le pays pourra examiner l'application de la législation.

2.6) Suite à la MOP7, votre pays a-t-il examiné la conformité de la législation nationale pertinente avec les obligations de l'AEWA relatives à l'utilisation, le prélèvement et la gestion des oiseaux (Cible 2.2.c du PoAA) ?

Non, l'élaboration de tels mesures n'a pas encore été initiée : veuillez expliquer pourquoi et indiquer si elles seront élaborées à l'avenir et quand

>>> Après adoption de la loi, l'examen de la conformité pourra être possible.

2.7) Votre pays coordonne-t-il entre les institutions/parties prenantes pertinentes l'application des mécanismes de conformité aux dispositions concernant l'utilisation, le prélèvement et la gestion des oiseaux d'eau (Cible 2.2.c du PoAA) ?

Non : veuillez expliquer pourquoi et indiquer s'il est prévu de coordonner l'application de ces mécanismes de conformité avec les institutions/parties prenantes pertinentes

>>> Après adoption de la loi, l'application des mécanismes de conformité pourra être possible.

2.8) Votre pays a-t-il élaboré un plan de travail et des calendriers pour supprimer progressivement l'utilisation de la grenaille de plomb dans les zones humides (Cible 2.2.d du PoAA) ?

Non, l'élaboration d'un tel plan de travail n'a pas encore été initiée : veuillez expliquer pourquoi et indiquer s'il sera élaboré à l'avenir et quand

>>> La chasse est interdite

2.9) Suite à la MOP7, votre pays a-t-il organisé des événements ou diffusé des informations, des nouvelles ou d'autres communications lors de réunions nationales/régionales/internationales pour partager les bonnes pratiques relatives à l'utilisation des oiseaux d'eau et leur gestion (Cible 2.2.f du PoAA) ?

Oui : décrivez brièvement le type d'évènement organisé et/ou les informations/nouvelles/messages/communications diffusés. Veuillez indiquer quand cela a eu lieu et quels forums ont été utilisés

>>> Sensibilisation des populations sur la conservation des oiseaux d'eau et les habitats (Zones humides). juillet 2019, Septembre 2020. Formation des chef de service faune dans les Directions Régionales des Eaux et Forêts.

2.10) Votre pays a-t-il élaboré/mis à jour des codes de bonnes pratiques de chasse (Cible 2.3.a du PoAA) ?

Non, jusqu'à présent, aucun code de bonnes pratiques de chasse n'a été élaboré/mis à jour pour le pays : veuillez expliquer brièvement pourquoi et indiquer si un code sera élaboré à l'avenir et quand.

>>> Car Chasse interdite

2.11) Suite à la MOP7, votre pays a-t-il identifié les besoins de formation visant à créer des compétences et des responsabilités au sein des communautés de chasseurs (Cible 2.3.a du PoAA) ?

Non, l'identification de tels besoins de formation pas été initiée : veuillez expliquer pourquoi et indiquer si cela sera effectué à l'avenir et quand

>>> Etant donné que la chasse est interdite, il n'est pas de chasseurs.

Chapitre 3. Réseau de sites à l'échelle des voies de migration Mise en œuvre de l'Objectif 3 « Établir et maintenir, au niveau des voies de migration, un réseau cohérent et complet d'aires protégées et d'autres sites, gérés afin de maintenir - et si nécessaire de restaurer - leur importance nationale et internationale pour les populations d'oiseaux d'eau migrateurs »

3.1) Suite à la MOP7, un examen des sites connus d'importance nationale et internationale pour les populations de l'AEWA a-t-il été mené dans votre pays sur la base du processus développé par le Comité technique de l'AEWA et lancé par le Secrétariat PNUE/AEWA en août 2020 (Cible 3.1.a du PoAA) ?

Non, un tel processus d'examen des sites n'a pas encore été lancé : expliquer brièvement pourquoi et indiquer si un processus examen est prévu à l'avenir, et quand

>>> Indisponibilité de moyens financier et matériel pour mener l'examen des sites connus d'importance nationale et internationale pour les populations de l'AEWA. Cela pourrait être fait d'ici 2022.

3.2) La liste des sites confirmés d'importance internationale pour les populations de l'AEWA a-t-elle été évaluée (en collaboration avec l'Autorité administrative nationale/le Point focal national (PFN) Ramsar) afin d'identifier les sites qui se qualifient comme zones humides d'importance internationale (c'est-à-dire les Sites Ramsar) (Cible 3.3.b du PoAA) ?

Non, l'évaluation des sites d'importance internationale pour les populations de l'AEWA qui pourraient être admissibles comme Sites Ramsar n'a pas encore été entamée : veuillez expliquer pourquoi et indiquer si cette évaluation sera effectuée à l'avenir et quand

>>> Etant donné que l'examen des sites connus d'importance nationale et internationale pour les populations de l'AEWA n'a pas été fait.

3.3) L'inventaire national des zones humides de votre pays a-t-il été dressé/mis à jour en collaboration avec le PFN de Ramsar, en tenant compte des sites confirmés d'importance nationale et internationale pour les populations de l'AEWA (Cible 3.3.b du PoAA) ?

Non, un tel développement/la mise à jour de l'inventaire national des zones humides n'a pas encore été entamé : veuillez indiquer si cela est prévu à l'avenir et quand

>>> Etant donné que l'examen des sites connus d'importance nationale et internationale pour les populations de l'AEWA n'a pas été fait.

3.4) Existe-t-il des sites du patrimoine mondial (SPM) ou des réserves du Programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB) actuels, parmi la liste des sites confirmés d'importance nationale/internationale pour les populations de l'AEWA (Cible 3.3.c du PoAA) ?

Non : veuillez expliquer s'il existe des plans pour promouvoir une telle collaboration pour la gestion de ces sites

>>> Etant donné que l'examen des sites connus d'importance nationale et internationale pour les populations de l'AEWA n'a pas été fait.

3.5) La liste des sites confirmés d'importance nationale et internationale pour les populations de l'AEWA a-t-elle été évaluée (en collaboration avec les autorités nationales compétentes) afin d'identifier les sites susceptibles d'être désignés à l'avenir comme SPM/réserves MAB ? (Cible 3.3.c du PoAA) ?

Non, une telle évaluation n'a pas encore été entamée : veuillez expliquer pourquoi et indiquer si l'évaluation sera effectuée à l'avenir et quand

>>> Etant donné que l'examen des sites connus d'importance nationale et internationale pour les populations de l'AEWA n'a pas été fait. Cela pourrait être possible lorsque l'examen des sites sera mené.

3.6) Votre pays a-t-il élaboré/mis à jour une stratégie/un plan national(e) pour la protection et la gestion des sites confirmés d'importance nationale et internationale pour les populations de l'AEWA qu'il accueille (Cible 3.3.a du PoAA) ?

Non, l'élaboration/la mise à jour d'une telle stratégie/ d'un plan national(e) n'a pas encore été entreprise : veuillez expliquer brièvement pourquoi et indiquer si cela sera fait à l'avenir et quand

>>> Certains sites confirmés d'importance nationale et internationale pour les populations de l'AEWA qu'il accueille sont des parcs nationaux, et dispose des plan de gestion .

3.7) Des plans de gestion ont-ils été élaborés/mis à jour pour les sites clés confirmés

d'importance nationale/internationale pour les populations de l'AEWA (Cible 3.3.a du PoAA) ?

Non, mais le développement/la mise à jour des plans de gestion pour certains de ces sites confirmés est en cours : veuillez indiquer les sites concernés, les partenaires impliqués et quand ce processus devrait être achevé

>>> - le site Ramsar (parc national des îles éhotillé);

- le site Ramsar (Parc national d'Azagny).

les partenaires impliqués: Ministère des Eaux et Forêts, Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable...

3.8) Votre pays a-t-il mis en place un cadre ou un mécanisme pour surveiller et enregistrer les impacts négatifs sur les sites confirmés d'importance nationale/internationale pour les populations de l'AEWA (Cibles 3.5.a et 3.5.b du PoAA) ?

Oui : veuillez indiquer quand et décrire brièvement le cadre/mécanisme de surveillance mis en place

>>> Pendant les activités du DIOE qui se déroulent les mois de Janvier de chaque année.

Des données de suivi environnemental sont relevées pour évaluer les impacts négatifs.

Dans l'affirmative, suite à la MOP7, les activités d'aménagement ont-elles été activement surveillées par l'agence nationale de mise en œuvre de l'AEWA dans/autour des sites d'importance nationale/internationale pour les populations de l'AEWA (Cibles 3.5.a et 3.5.b du PoAA) ?

Non : expliquez brièvement pourquoi et indiquez quand il est prévu de lancer une surveillance active des activités d'aménagement dans/autour des sites d'importance nationale/internationale pour les populations de l'AEWA

>>> Pas d'activité d'aménagement

3.9) Suite à la MOP7, y a-t-il eu des cas d'activités d'aménagement ayant des impacts négatifs actuels ou potentiels sur des sites d'importance nationale/internationale pour les populations de l'AEWA, mais qui n'ont pas été communiqués au Secrétariat PNUE/AEWA (Cible 3.5.a du PoAA) ?

Non, il n'y a eu aucun cas d'activités d'aménagement de ce type qui n'ait pas encore été communiqué au Secrétariat PNUE/AEWA

3.10) Un plan d'action national (CESP) a-t-il été élaboré pour votre pays (Cible 3.4.c du PoAA) ?

Non, jusqu'à présent, aucun Plan d'action national en matière de CESP n'a été élaboré : expliquez brièvement pourquoi et indiquez s'il sera élaboré à l'avenir et quand

>>> Pas de moyens financier et matériel pour l'élaboration.

Chapitre 4. Les habitats dans l'environnement au sens large

Mise en œuvre de l'objectif 4 « Veiller à ce que l'étendue et la qualité des habitats dans l'environnement au sens large soient satisfaisantes afin d'atteindre et de maintenir un état de conservation favorable des populations d'oiseaux d'eau migrants »

4.1) Votre pays a-t-il entrepris des efforts de collaboration avec d'autres pays au niveau des bassins lacustres/fluviaux communs pour promouvoir et coordonner les efforts de conservation, de gestion et de surveillance des habitats importants pour les populations de l'AEWA (Cible 4.4.a du PoAA) ?

Non, jusqu'à présent, aucun effort de collaboration de ce type n'a été entrepris : expliquer brièvement pourquoi et indiquer si de tels efforts seront déployés à l'avenir et quand

4.2) Suite à la MOP7, votre pays a-t-il constitué un portfolio de projets afin d'obtenir des ressources pour des activités visant à soutenir la conservation des habitats clés pour les espèces/populations de l'AEWA de votre pays (Cible 4.4.b du PoAA) ?

Non, le développement d'un portfolio de projets pour les activités de gestion des habitats n'a pas encore été entamé : veuillez indiquer si cela sera fait à l'avenir et quand

>>> Cela sera fait dans les prochains mois

4.3) Suite à la MOP7, votre pays a-t-il compilé/mis en évidence des exemples de bonnes pratiques pour les projets/activités/actions de conservation des habitats (Cible 4.4.d du PoAA)

Non : veuillez expliquer pourquoi et indiquer s'il est prévu de compiler/mettre en évidence des exemples de bonnes pratiques en matière des actions de conservation des habitats à l'avenir et quand

>>> Cela sera fait dans les prochains mois

4.4) Votre pays a-t-il partagé des expériences acquises lors de la mise en œuvre de projets de conservation des habitats ?

Oui : décrivez brièvement le type d'expérience partagée en matière de conservation des habitats et indiquer les plateformes/forums utilisés pour la diffusion de ces informations

>>> -suivi des populations d'oiseaux d'eau;
- utilisation du matériel de suivi des oiseaux d'eau;
- élaboration de plan de gestion des sites;
- production de manuel de sensibilisation;
- collaboration avec les gestionnaires des sites à oiseaux d'eau...
Les plateformes: les formations, sensibilisation, réunions...

Chapitre 5. Obtenir les ressources nécessaires

Mise en œuvre de l'Objectif 5 « Garantir et renforcer les connaissances, les capacités, la reconnaissance, la sensibilisation et les ressources nécessaires pour que l'Accord atteigne ses objectifs de conservation »

5.1) Sur la base des lacunes identifiées en matière d'informations scientifiques et techniques requises pour la mise en œuvre de l'AEWA au niveau de l'Accord, votre pays a-t-il identifié les questions prioritaires à traiter au niveau national (Cible 5.1.a du PoAA) ?

Non, l'identification de ces types de questions prioritaires n'a pas encore été entreprise : veuillez expliquer pourquoi et indiquer s'il est prévu d'en entreprendre à l'avenir et quand

5.2) Suite à la MOP7, votre pays s'est-il engagé activement auprès des États non-Parties de l'aire de répartition en Afrique pour promouvoir leur adhésion à l'Accord (Cible 5.2.a du PoAA) ?

Non : veuillez expliquer pourquoi

>>> Les moyens n'ont pas permis

5.3) Votre pays a-t-il mis en place un mécanisme national (par exemple, un comité national) chargé de coordonner la mise en œuvre de l'AEWA au niveau national (Cibles 5.3.b et 5.4.b du PoAA) ?

Non, le mécanisme national de coordination de l'AEWA n'a pas encore été mis en place : expliquez brièvement pourquoi et indiquez si la mise en place d'un tel mécanisme est prévue à l'avenir et quand

>>> un mécanisme de coordination sera mis en place d'ici 2022.

5.4) Votre pays dispose-t-il d'un Point focal national (PFN), d'un Point focal technique (PTF) et d'un Point focal pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public (PF CESP) officiellement désignés pour traiter les questions liées à l'AEWA, et dont les coordonnées actualisées sont communiquées au Secrétariat PNUE/AEWA (Cibles 3.4.c, 5.4.b et 5.6.a du PoAA) ?

Oui, tous les PF requis dans le cadre de l'AEWA ont été désignés : Veuillez à ce que leurs noms et coordonnées actualisées soient fournis dans la section du présent rapport relative aux informations générales et veuillez indiquer si ceux-ci ont été communiqués au Secrétariat PNUE/AEWA

>>> Il est prévu de renforcer l'efficacité des PF d'ici septembre 2021.

Dans l'affirmative, des mesures ont-elles été prises pour renforcer l'efficacité des PF de l'AEWA désignés dans votre pays (Cible 5.6.a du PoAA) ?

Non : veuillez indiquer s'il est prévu de renforcer l'efficacité des PF de l'AEWA dans votre pays et quand

>>> Il est prévu de renforcer leur efficacité avant octobre 2021

5.5) Suite à la MOP7, votre pays a-t-il mené des activités visant à renforcer le vivier de compétences ou la capacité du réseau de personnes impliquées dans la mise en œuvre de l'AEWA au niveau national (c'est-à-dire les PF de l'AEWA, les experts techniques, les membres du mécanisme national de coordination de l'AEWA, etc.) (Cible 5.4.b du PoAA) ?

Non, jusqu'à présent, aucune activité de renforcement des capacités de ce type n'a été entreprise : veuillez expliquer pourquoi et indiquer s'il est prévu d'en mener à l'avenir et quand

>>> Manque de moyens financiers et matériel.

Il est prévu en 2021 des activités dans renforcement.

5.6) Suite à la MOP7, l'autorité nationale de mise en œuvre de l'AEWA de votre pays a-t-elle été impliquée dans des activités/actions de planification au niveau nationale liées à d'autres cadres et processus internationaux pertinents, y compris les Objectifs de développement durable (ODD), les Objectifs d'Aichi/le cadre de la biodiversité pour l'après-2020, le Plan stratégique pour les espèces migratrices (SPMS) et le Plan stratégique Ramsar (Cible 5.4.a du PoAA) ?

Non : expliquez brièvement pourquoi et indiquez si l'autorité nationale de mise en œuvre de l'AEWA devra participer à la planification future relative aux cadres et processus internationaux pertinents dans votre pays

>>> L'autorité administrative n'a pas été conviée à des activités.

5.7) Suite à la MOP7, votre pays a-t-il élaboré un plan national de mise en œuvre du PoAA de l'AEWA (Cibles 5.4.a, 5.4.b et 5.6.b du PoAA) ?

Non, le pays n'a pas encore élaboré de plan national de mise en œuvre du PoAA de l'AEWA : veuillez expliquer pourquoi et indiquer s'il est prévu de l'élaborer à l'avenir et quand

>>> manque de moyens financier et matériel.

5.8) Suite à la MOP7, l'autorité nationale de mise en œuvre de l'AEWA dans votre pays s'est-elle engagée dans des activités/mesures visant à obtenir des ressources (financières, humaines ou matérielles) pour contribuer à la mise en œuvre du Plan stratégique de l'AEWA/PoAA/plan national de mise en œuvre du PoAA de l'AEWA (Cible 5.6.b du PoAA) ?

Non : veuillez expliquer pourquoi et indiquer si une mobilisation de ressources sera menée à l'avenir et comment elle sera menée

>>> Les besoins n'ont pas été exprimés. oui une mobilisation sera menée auprès des partenaires et Gouvernement.

5.9) Suite à la MOP7, l'agence nationale de mise en œuvre de l'AEWA de votre pays a-t-elle identifié des mécanismes en vue de coordonner la collaboration entre les PF de l'AEWA (PFN, PFT ou PF CESP) et les PF d'autres AME de votre pays afin de communiquer et de promouvoir le rôle et l'importance de l'AEWA (Cible 5.4.b du PoAA) ?

Non, veuillez expliquer brièvement pourquoi et indiquer s'il est prévu de prendre des mesures pour promouvoir ce type de collaboration à l'avenir et quand

>>> Manque de moyen pour démarrer des mécanismes visant à coordonner les rencontres entre les PF de l'AEWA et ceux des AME.

Confirmation

Je déclare que les informations soumises dans l'actuel rapport sur la mise en œuvre du Plan d'Action de l'AEWA pour l'Afrique pour la période de 2019 à 2020 ont été vérifiées et que ce rapport a été approuvé aux fins de soumission par l'institution nationale compétente.

Veuillez confirmer en cochant cette case

Date de soumission

>>> 06/02/2021